

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans le 7 mars 2025

Droits et santé des femmes en Centre-Val de Loire : l'ARS accélère

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire annonce plusieurs avancées concrètes pour renforcer la santé et les droits des femmes dans notre région.

1. Une révolution numérique pour le dépistage du cancer du sein

L'ARS lance un projet de numérisation des mammographies réalisées dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein. Aujourd'hui, chaque mammographie est interprétée une première fois par le radiologue qui a réalisé l'examen, puis une seconde fois par un autre radiologue. Grâce à la numérisation, nous allons :

- Accélérer les délais d'interprétation,
- Améliorer l'organisation du travail des radiologues,
- Faciliter l'intégration de l'intelligence artificielle pour mieux détecter les cancers.

Cette modernisation est un pas essentiel vers un dépistage plus rapide et plus efficace, au bénéfice de toutes les femmes.

2. Expérimentation en Eure-et-Loir : sécuriser la transmission d'informations entre soignants et justice

Les victimes de violences, et particulièrement celles confrontées à des risques de féminicide, ont besoin d'un suivi rapide et efficace. Aujourd'hui, les échanges d'informations entre soignants et services de justice restent entravés par des outils obsolètes (papier, fax, téléphone). Pour y remédier, l'ARS Centre-Val de Loire lance en Eure-et-Loir une expérimentation de système de communication sécurisé, permettant une transmission fluide et protégée des données médicales essentielles. L'objectif :

- Accélérer les enquêtes et la prise en charge des victimes,
- Faciliter le travail de la justice,
- Mieux protéger les femmes en danger.

3. IVG : une meilleure accessibilité à l'information

Trop de femmes ignorent encore où et comment accéder à une IVG. L'ARS affiche désormais sur son site internet une carte interactive facilement accessible [des lieux](#) où il est possible de pratiquer une interruption volontaire de grossesse, afin que chaque femme puisse être orientée rapidement vers la bonne structure.

4. Prévention des violences : renforcer les compétences psychosociales (CPS) dès le plus jeune âge

Les compétences psycho-sociales, c'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. Les CPS contribuent à prévenir des comportements

et attitudes aux incidences négatives sur la santé, notamment au bénéfice des filles et des jeunes femmes.

Cette année, l'ARS déploie une formation de formateurs afin de généraliser un programme de renforcement des compétences psychosociales. Ce dispositif vise à :

- Favoriser une meilleure gestion des émotions et des relations,
- Contribuer à un climat scolaire et social plus apaisé, ainsi qu'à favoriser la réussite scolaire
- Prévenir les troubles anxio-dépressifs, les suicides, les conduites à risques et les comportements violents dès le plus jeune âge.

Dans le même esprit, nous réaffirmons notre engagement à promouvoir l'éducation à l'égalité et à la vie affective dès l'enfance, car c'est un levier majeur de prévention des violences sexistes et sexuelles.

5. Ménopause : briser les tabous et mieux accompagner les femmes

La ménopause est un passage naturel dans la vie de 100 % des femmes, et pourtant, elle reste largement méconnue, sous-estimée et entourée de tabous. Trop souvent, les symptômes – bouffées de chaleur, troubles du sommeil, douleurs articulaires, impact sur la santé mentale – ne sont ni identifiés ni pris en charge correctement, faute d'information et de formation, y compris parmi les professionnels de santé.

Or, ces troubles ont des conséquences réelles, notamment sur la vie professionnelle : de nombreuses femmes décrochent ou réduisent leur activité à cause de difficultés liées à la ménopause, alors que des solutions existent. Dans les mois à venir, l'ARS Centre-Val de Loire va renforcer l'information sur ce sujet, auprès des femmes elles-mêmes, mais aussi de leur entourage – conjoints, collègues, employeurs – pour mieux comprendre cette période et les accompagnements disponibles.

L'objectif est double : permettre aux femmes de repérer leurs symptômes et de savoir vers qui se tourner, et sensibiliser les professionnels de santé pour améliorer la prise en charge. Mieux informer, c'est mieux accompagner et préserver la qualité de vie des femmes à cette étape clé de leur existence.

6. Une gouvernance renforcée pour une action plus ambitieuse

Pour garantir que la santé et les droits des femmes restent en permanence au cœur des décisions de l'ARS, la Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, rejoint le Conseil d'administration de l'Agence. Cette intégration marque notre volonté d'agir avec encore plus de cohérence et d'efficacité.

Les droits des femmes : une vigilance de tous les instants

Ces avancées s'inscrivent dans un contexte international qui démontre combien les droits des femmes et des minorités sont fragiles et peuvent subir des reculs très rapides. Des courants conservateurs contraires aux droits, experts en influence numérique, menacent les acquis en tentant de façonner les représentations des plus jeunes. Face à ces défis, notre responsabilité collective est immense. L'égalité ne se décrète pas une fois pour toutes et ne se limite pas au 8 mars : elle doit se défendre, dans toutes les sphères de la société et 365 jours par an. L'ARS y prend toute sa part.

L'ARS Centre-Val de Loire réaffirme aujourd'hui son engagement à faire de la santé et des droits des femmes une priorité durable, avec des actions concrètes et un cap clair : celui du progrès et de l'égalité.

Contact presse ARS Centre-Val de Loire
Mathieu MERCIER, Responsable communication
Tél. : 02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr